



**Rapport
d'Assemblée
Générale
Annuelle
2024-2025**

**Présenté le :
20 mai 2025 - 13h30
Café Coop - Le Bal Maski**



Table des matières

Mot du président	Page 1
Ordre du jour	Page 2
Procès-verbal	Page 3
Qui sommes-nous	Page 9
Le conseil d'administration	Page 10
Concertation et représentation	Page 11
Activité de développement	Page 12
Aperçu financier	Page 14
Plan d'action 2025-2026	Page 15
Nos partenaires	Page 16
Page de notes	Page 17



Mot du président

Bonjour et bienvenue à tous,

Le contexte géopolitique actuel, marqué notamment par l'inquiétude d'une inflation grandissante et la croissance exponentielle des demandes d'aides alimentaires ont guidé nos réflexions pour les orientations à donner à Nomade Alimentaire.

Le Bilan Faim 2024 de Moisson Lanaudière indique une croissance exponentielle des demandes alimentaires, soulignant ainsi les besoins criants des organismes en sécurité alimentaire dans un avenir rapproché.

Toujours guidé par ses valeurs de solidarité, d'inclusion, de mixité sociale, Nomade Alimentaire poursuit sa mission en mettant de l'avant des projets collectifs complémentaires aux services offerts par les organismes communautaires en sécurité alimentaire déjà présents au pôle de Brandon. Nos énergies pour l'année à venir se concentreront donc sur :

- La mise sur pied du Grenier de Brandon, un conteneur congélateur destiné aux organismes en sécurité alimentaire du pôle de Brandon qui permettra d'optimiser l'entreposage des denrées;
- Le déploiement du glanage au pôle de Brandon, contribuant à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'accès à des aliments sains.
-

Je profite de ce moment pour souligner l'engagement de l'équipe en place, dont les membres se présenteront tout à l'heure : Annie Roy, Muryel Paquin, Mélissa Beaulé-Miron, Caroline Turcotte et Serge Beaupied.

Enfin, je tiens surtout à vous remercier, chers membres, de votre présence et de votre appui. Je vous souhaite à tous une excellente AGA, et je vous retrouve bientôt pour de nouvelles aventures.

Luc Martin,
Président





Ordre du jour

Assemblée générale annuelle de Nomade Alimentaire

20 mai 2025 - 13h30

Café Coop - Bal Maski

401, rue Maskinongé,
Saint-Gabriel

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constat du quorum et attestation d'avis de convocation
3. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
6. Présentation du rapport d'activités annuel et du plan d'action 2025-2026
7. Aperçu financier
8. Nomination de la présidence, du secrétariat et de deux scrutateurs d'élections (au besoin)
9. Élection (3 postes)
10. Questions et périodes d'échanges
11. Levée de l'assemblée





Procès-verbal

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle
19 juin 2024, à 13h30 – Salle Jean Coutu
Centre sportif et culturel de Brandon
155, St-Gabriel à Saint-Gabriel-de-Brandon

Les membres présents sont :

Mmes :	Annie Roy	MM.	Luc Martin
	Isabelle Bazinet		Samuel d'Astous
	Jessie Armstrong		
	Line Grégoire		
	Louise Lapierre		
	Mélissa Beaulé-Miron		
	Nancy Sarrazin		
	Odette Sarrazin		

Les observateurs présents sont :

Mme Chantal Marchand
M. Serge Beaupied

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 13h32.

Chantal Marchand, Organisatrice communautaire, souhaite la bienvenue aux membres et se présente à eux.

Luc Martin présente Nomade Alimentaire, sa mission, ses valeurs et son historique et souhaite la bienvenue aux membres présents.



2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation et vérification de quorum.

L'avis de convocation est conforme, celle-ci a été envoyée aux membres le 30 mai 2024.

Nous avons 10 membres présents et 2 observateurs, nous sommes, au total, 12 personnes présentes.

Selon l'article 13 – Quorum :

Les membres présents à l'ouverture constituent le quorum pour toute l'assemblée des membres.

Chantal constate le quorum et explique aux membres le déroulement de l'assemblée.

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Serge propose aux membres d'élire Chantal comme présidente d'assemblée et Mélissa comme secrétaire d'assemblée.

Résolution AG-19-06-2024-1

Odette Sarrazin propose et Line Grégoire appuie la nomination de Chantal Marchand comme présidente d'assemblée et Mélissa Beaulé-Miron comme secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les modifications suivantes sont proposées par Chantal Marchand :

- Ajouter au point 2 « Constatation de la régularité de l'avis de convocation »
- Ajouter au point 6 « Présentation du plan d'action »

Résolution AG-19-06-2024-2

Annie Roy propose, et est appuyée par Samuel d'Astous, l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications proposées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.

Annie lit le procès-verbal de la dernière assemblée. Quelques petites fautes d'orthographe seront à corriger.

Résolution AG-19-06-2024-3

Annie Roy propose d'adopter le procès-verbal de la dernière assemblée avec ses modifications et elle est appuyée par Luc Martin.

La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Présentation et adoption du rapport d'activités 2023-2024 et du plan d'action 2024-2025

Serge présente le rapport d'activité de 2023-2024. Lors de sa présentation, il présente aussi le plan d'action pour 2024-2025.

7. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Avant la nomination, Luc s'adresse à l'assemblée afin de remercier Isabelle Bazinet au nom de tous de son implication au sein de Nomade Alimentaire.

Serge propose aux membres de l'assemblée Chantal Marchand comme présidente d'élection et Annie Roy comme secrétaire d'élection.

Résolution AG-19-06-2024-4

Isabelle Bazinet propose la nomination de Chantal Marchand comme présidente d'élection et Annie Roy comme secrétaire d'élection. Elle est appuyée par Odette Sarrazin.

La proposition est adoptée à l'unanimité

8. Élections

Chantal explique la procédure d'élection. Il y a un (1) poste de disponible puisque Isabelle Bazinet ne renouvelle pas son mandat au sein du conseil d'administration.

Selon l'article 14.A – Vote :

Le vote se prend à main levée à moins qu'un (1) des membres présents ne réclame le scrutin secret. Dans ce cas, la personne qui préside l'assemblée nomme deux (2) scrutateurs ou scrutatrices parmi les personnes présentes, avec pour fonction de distribuer et de recueillir les bulletins de vote, de compiler les résultats du vote et de les communiquer à la présidence.

Ouverture de la mise en candidature à 14h12

Luc Martin propose Mélissa Beaulé-Miron

Fermeture des mises en candidature 14h13

Mélissa Beaulé-Miron accepte sa mise en candidature et est élue par acclamation.

9. Questions diverses

Odette se demande si Mélissa peut rester sur le conseil d'administration si son poste est prolongé au sein d'Agir pour mieux vivre dans d'Autray. Non, mais il a déjà été défini que son contrat se termine le 30 juin 2024 et ne sera pas prolongé.

Samuel d'Astous félicite le travail accompli et donne ses encouragements pour la prochaine année qui s'annonce chargée.

Annie Roy souhaite que nous trouvions du financement.

Line Grégoire nous souhaite aussi beaucoup de donateurs afin que nous puissions enfin acheter notre camion et commencer à desservir la population.

Serge Beaupied nous souhaite un numéro de charité et de pouvoir présenter le site web prochainement et remercie tous les membres et le conseil d'administration de leurs appuis

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée générale est levée à 14h20

Résolution AG-19-06-2024-5

Il est proposé par Line Grégoire et appuyé par Annie Roy de levée l'assemblée

La proposition est adoptée à l'unanimité



Nomade Alimentaire

Qui sommes-nous ?

Notre mission

Comblar les besoins alimentaires des personnes à revenus modestes et faibles de Brandon, par une accessibilité à la fois physique (désert alimentaire) et économique à des aliments de base et de qualité, tout en contribuant à briser l'isolement social de ces personnes.

Notre mission repose sur la valeurs suivantes :

Solidarité, inclusion, mixité sociale, développement du pouvoir d'agir.

Notre histoire

Été 2019

Le CLDS entame une
démarche de mobilisation
dans le cadre de la Démarche
Agir pour Mieux Vivre dans
D'Autray



Novembre 2023
Assemblée générale
de fondation



Septembre 2024
Lancement du
site internet



Juin 2023
Officialisation des
lettres patentes



Mai 2024
Ouverture du
compte bancaire



Novembre 2024
Première démarche pour le
projet "Le grenier de Brandon"
de Nomade Alimentaire.





Le conseil d'administration

- **Luc Martin, Président**
- **Annie Roy, Vice-présidente**
- **Caroline Turcotte, Secrétaire-trésorière**
- **Muryel Paquin, Administratrice**
- **Mélissa Beaulé-Miron, Administratrice**





Concertations et représentations





Activités de développement

Participation à la cohorte d'apprentissage sur la mutualisation pour l'approvisionnement local et solidaire (Nourrir tous les milieux, chantier collectif 4)

Participation à l'atelier d'idéation du budget participatif de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

Présentation de projet à Mission Inclusion pour demande de subvention pour le projet conteneur congélateur.

Démarche d'une demande à la Régie intermunicipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon concernant « Le Grenier de Brandon ».

Développement du glanage dans Brandon

Démarche d'obtention du numéro de charité (l'organisme doit avoir une année d'activité).

Atelier avec Annie Pelletier, organisatrice communautaire, afin de définir des actions à court et moyen terme.



nous avons 30 membres en 2024-2025





facebook



Audience

81,4 % sont
des femmes

18,6 % sont
des hommes

69,3 % sont de
Lanaudière et
Montréal

30,7 % sont du
pôle de Brandon,
incluant Saint-
Damien

Nous atteignons
surtout les femmes et
les hommes âgés
entre 45 et 54 ans



Publication

Notre publication
la plus populaire



17 octobre 2024
Journée internationale
de l'élimination de la
pauvreté

Plus de 2 900
personnes différentes
ont vues notre
contenu.

1 295 vues
35 réactions
7 partages

Plus de 410
interactions avec
nos publications





Aperçu Financier

Pour l'année 2024-2025, dans le cadre de la démarche « Agir pour mieux vivre dans d'Autray », Nomade Alimentaire bénéficie d'un soutien financier pour le poste de chargé de projet.

Ce financement est assuré par la Table des préfets de Lanaudière, responsable de la gestion de l'enveloppe budgétaire de la Fondation Lucie et André Chagnon, avec Action Famille Lavaltrie comme fiduciaire.

À ce titre, l'organisme n'a pas eu de revenus ni de dépenses directement administrés en son nom. Toutes les démarches entreprises ont été soutenues bénévolement, ainsi que par l'entremise des partenaires. Aucun flux financier n'a été enregistré dans les livres de Nomade Alimentaire pour cet exercice.

Un bilan financier complet sera produit à partir du moment où l'organisme commencera à administrer ses propres fonds.



Plan d'action 2025-2026



Mettre en place et démarrer le projet collectif Le Grenier de Brandon (conteneur-congélateur) pour améliorer l'entreposage alimentaire des organismes en sécurité alimentaire déjà existant au pôle de Brandon.



Renforcer les partenariats locaux et régionaux (Organismes communautaires en sécurité alimentaire de Brandon, Caisse d'économie solidaire, Nourrir Lanaudière, etc...)



Développer de nouvelles sources de financement (subventions, dons, campagnes de levée de fonds).



Développer l'adhésion en tant que membre de Nomade Alimentaire.



Optimiser les communications (site web, réseaux sociaux, bulletins, infolettres).



Structurer la transition de la fin de contrat du chargé de projet prévu le 30 mars 2026.



Nos partenaires



COMITÉ LOCAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL



MRC de D'Autray



Merci pour votre soutien



This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.